



République Démocratique du Congo
*Ministère des Affaires Etrangères et
de la Coopération Internationale*

LE VICE-MINISTRE

Kinshasa, le

N° 130AE/131.2/RB/1034/2008

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale de la République Démocratique du Congo présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des Etats Parties au Statut de Rome de la Cour Pénale Internationale à la Haye au Pays-Bas, et a l'honneur de lui transmettre en annexe la candidature de Madame Angélique SITA AKELE MUILA aux fins de l'élection des Juges qui aura lieu lors de la première reprise de la septième Session de l'Assemblée qui doit se tenir du 19 au 23 janvier 2009 au siège de l'Organisation des Nations Unies à New York.

Le Ministère remercie le Secrétariat de l'Assemblée des Etats Parties pour sa bonne obligeance et saisit cette occasion pour lui renouveler l'assurance de sa haute considération.

Kinshasa, le 03 SEPT 2008

AU SECRETARIAT DE L'ASSEMBLEE
DES ETATS PARTIES A LA HAYE
AU ROYAUME DES PAYS-BAS.